



Compagnie Régionale des Experts de Justice près la Cour d'Appel de Besançon

Compte-rendu Assemblée Générale du samedi 11 Juin 2016 La Cluse et Mijoux

L'assemblée générale de la Compagnie Régionale des Experts de Justice près la Cour d'Appel de Besançon s'est déroulée ce samedi 11 juin 2016, à la salle polyvalente de la Cluse et Mijoux.
Accueil des adhérents à partir de 8h45 autour d'un café et viennoiseries.
L'AGO s'est tenue de 9h15 à 10h45.

Le déroulement de la journée s'est poursuivi par une visite guidée du Château de Joux et une allocution conjointe de Michel BALANDIER, Président de la Compagnie et d'Errol NUISSIER, son homologue de la Compagnie des Experts de Justice de la Guadeloupe dans la salle des Armoiries du Château. La journée s'est achevée autour d'un repas convivial.

Ordre du Jour

Assemblée générale ordinaire

1. Ouverture de l'assemblée par le Président
2. Rapport moral du Président
3. Rapport financier du Trésorier
4. Ratification des candidatures : élection des nouveaux membres du Conseil d'administration:
Elus sortants Michel GAVAT
Nouvelles candidatures : Docteur Pascale FAHRAT, Sylvain LAURENT - VERMOT, Docteur Olivier MONEK

I – Ouverture de l'assemblée par le Président

Chaque membre reçoit un exemplaire du nouvel annuaire de la Compagnie sur une clef USB aux couleurs de la CEJCA de Besançon. Des exemplaires papiers sont également proposés, ainsi que la plaquette et le formulaire d'inscription à la journée de formation « Transition énergétique ».

Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire 2016 par les mots d'accueil du Président, Michel BALANDIER, la présentation de M. Errol NUISSIER, invité d'honneur pour cette AG 2016 et des membres du bureau.

II – Rapport moral du Président

Les activités réalisées durant l'année par le bureau de la Compagnie sont présentées. L'ensemble exige du temps et l'implication de ses membres ; le Président insiste pour préciser que ces travaux se réalisent dans un bon esprit de fraternité.

Les points suivants sont ensuite détaillés :

- LE SITE INTERNET : il est rappelé que le site a subi une importante refonte dans sa forme et qu'il se veut plus proche des attentes de ses adhérents. Ceux qui ne l'ont pas déjà fait sont d'ailleurs encouragés à s'inscrire sur le site pour créer leur compte, afin de bénéficier de l'accès à l'intranet et au calendrier de

disponibilité mis en place par la Compagnie avec les Magistrats. Ce calendrier permet à chaque expert de stipuler en temps réel, sa disponibilité ou son manque de disponibilité. La procédure est simple. Elle est ensuite actualisable en quelques clics. La réussite de l'outil dépend de l'investissement de chacun.
Prochainement : ouverture d'un FORUM sur l'intranet.

- ASSURANCE RC : elle est obligatoire pour chaque Expert dans l'exercice de ses fonctions. L'attestation peut être exigible à tout moment en cours de procédure.
- La DEMATERIALIZATION DES PROCEDURES D'EXPERTISE. Afin de pouvoir la généraliser, il faut attendre la décision des magistrats et leur adhésion au principe.
- FORMATION : des changements notables pour l'année 2016. Une ouverture de la formation des Experts de Justice aux « enjeux de société » a été initiée. Pour 2016, le thème retenu est « la loi de transition énergétique, nouvelles ressources, nouveaux litiges ». La difficulté est bien de proposer une thématique qui puisse rassembler de façon exhaustive l'ensemble et la diversité des adhérents. Toutefois, il semble intéressant pour tous de pouvoir échanger sur la pratique et les évolutions attendues pour l'Expert autour d'un sujet de société. Lors de cette journée sous le thème de la « Transition énergétique », une information sera dispensée afin de décrypter les aspects réglementaires et juridiques de cette loi. Ces exposés seront éclairés par des conférences thématiques, à partir d'études de cas et de mises en situation, suivies de tables-ronde « en situation de procédure » afin de pouvoir échanger, débattre, hors contrainte et posture d'expertise, avec des avocats et des magistrats sur les problématiques exposées. Une journée riche d'enseignement qui sera ouverte à nos compagnies voisines.
Deux modules « procédures » ont été maintenus en 2016 afin d'apporter aux Experts, en complément au Vade-mecum et aux protocoles locaux, la formation technique nécessaire afin de mener à bien leur expertise.
- Signature du PROTOCOLE EN MATIERE D'EXPERTISE CIVILE. Ce protocole, résultat d'un travail collégial entre le barreau de BESANCON et la compagnie des Experts de Justice de Besançon, propose des recommandations pratiques destinées à améliorer le fonctionnement des expertises judiciaires civiles ordonnées par le Tribunal de Grande Instance de Besançon. Michel BALANDIER et Jacques PETIT ont participé à son élaboration (pour la CEJCA), Monsieur le Bâtonnier Vicaire et Maître NICOULIER, pour le Barreau bisontin en présence de Mme ROGNARD, Présidente du TGI.
- La COMPAGNIE en quelques chiffres :
 - o 16 membres sortants en 2016 (non réinscription, radiation, départ en retraite...)
 - o 23 nouveaux membres en 2016
 - o Total de 148 membres inscrits auxquels s'ajoutent les experts honoraires.

Une minute de silence a été observée par l'Assemblée en mémoire de :

- Joël SIRE, ancien membre actif du bureau de la Compagnie. Il a œuvré encore récemment lors de l'AG qui s'est déroulée au musée Peugeot (2014), et pour la préparation du colloque national qui s'est déroulé en Guadeloupe. Il nous a quitté le 7 mai 2016.

- Daniel Clerget, Président du TGI de Besançon, qui a toujours accompagné la compagnie et les experts, il nous a quitté le 9 juin 2016.

Le rapport moral est soumis au vote de l'assemblée. Il est accepté à l'unanimité.

III – Rapport financier du Trésorier

Michel GAVAT expose et commente en détail les comptes de la Compagnie, dont la synthèse a été remise aux membres présents.

Les charges réduites en 2015 (par rapport à 2014) correspondant à l'interruption de la location de la salle du Contretemps, à la réduction de certains frais (notamment frais postaux). Les produits prennent en compte la reprise de provision dotée en 2014 d'un montant de 9500 € qui apparaissent alors en charge en 2015.

L'année 2015 se présente comme très bénéficiaire. C'est toutefois plus confortable pour le fonctionnement de la Compagnie d'avoir la trésorerie nécessaire à son fonctionnement.

A noter :

La majeure partie du travail administratif est assurée par le Président, Michel Balandier, depuis de nombreuses années, ce qui représente un travail non négligeable et a permis à la compagnie de faire des économies substantielles sur les postes dédiés.

Le bilan positif de la Compagnie est bien la conséquence d'une gestion rigoureuse et attentive, et d'un travail soutenu. Il est porté à la connaissance de l'assemblée que le Président souhaite déléguer progressivement une partie de sa charge et une assistance administrative sera à envisager prochainement.

Question de l'Assemblée :

Est-ce la vocation d'une association de générer un bilan aussi positif ?

Réponse :

Si une association n'a pas pour vocation de réaliser des bénéfices, elle se doit d'avoir des comptes sains et des ressources lui permettant d'assurer son fonctionnement conformément à ses statuts. La Compagnie assure l'information, le conseil et la formation de ses adhérents ; elle assure une représentativité nécessaire à la garantie d'exercice des Experts de Justice, par une présence assidue aux différentes assemblées, bureaux etc. , un site internet interactif. A considérer les frais qui pourraient être engendrés par un poste (même à temps partiel) de secrétariat en remplacement des travaux consentis par le Président à titre bénévole, le bilan positif de la Compagnie est une assurance.

Le rapport financier est soumis au vote de l'assemblée. Il est accepté à l'unanimité.

IV – Questions diverses et échanges avec l'assemblée

COMPTE CHORUS

Un compte CHORUS doit être créé par l'Expert. Pour obtenir le paiement de sa mission, l'Expert doit transmettre avec son mémoire d'honoraires, l'attestation de créance de sa mission. Un modèle d'attestation de créance a également été transmis aux Experts à la Compagnie. Cette attestation doit être produite et transmise à la Compagnie en cas de difficultés récurrentes, afin que celle-ci puisse apporter son soutien et prendre le relais.

CONTACT

Demande exprimée par l'auditoire : avoir un numéro ou contact direct avec le magistrat en charge des expertises de justice.

Monsieur BALANDIER informe de la mise en place d'une adresse mail dédiée et spécifiquement réservée au suivi des opérations d'expertise et aux échanges avec le magistrat, Mme ROGNARD pour le TGI de Besançon.

controle-expertises.tgi-besancon@justice.fr

Le courrier transmis à cette adresse sera exclusivement porté à la connaissance de Mme ROGNARD et de sa greffière chargée des Experts de Justice.

Il est demandé aux experts de transmettre scrupuleusement les PV d'opérations d'expertise avec les feuilles de présence ainsi que le calendrier prévisionnel (et le cas échéant les demandes de prolongation d'expertise et nouveau calendrier).

V – Ratification des candidatures : élection des nouveaux membres du Conseil d'administration

Michel GAVAT, trésorier de la Compagnie est membre sortant.

4 candidatures ont été présentées. Par ordre alphabétique :

- Dr FARHAT Pascale, Praticien hospitalier, Anesthésiste-réanimatrice
- Michel GAVAT, Expert comptable
- LAURENT VERMOT Sylvain, Estimations immobilières
- Dr Olivier MONEK, Chirurgien

Les candidats sont invités à se présenter à l'assemblée.

Le bureau de vote est assuré par trois membres du bureau de la Compagnie nommés scrutateurs : Aurélien TISSOT, Alain DRAPIER et Jacques PETIT (rapporteur).

Nombre de membres présents : 52

Nombre de membres représentés (pouvoirs) : 45

Nombre de votants : 97. Ce qui porte la majorité à 48.

Exprimés : 96

Nul : 1

Blanc : 0

Abstention : 0

Résultats :

- | | |
|---|---------------|
| <input type="checkbox"/> Dr FARHAT Pascale | 64 voix, élue |
| <input type="checkbox"/> Michel GAVAT | 93 voix, élu |
| <input type="checkbox"/> LAURENT VERMOT Sylvain | 32 voix |
| <input type="checkbox"/> Dr Olivier MONEK, Chirurgien | 86 voix, élu |

Le nouveau bureau compte donc les 9 membres suivants :

Michel BALANDIER, Alain DRAPIER, Pascale FARHAT, Michel GAVAT, Yolande GUYOTON, Olivier MONEK, Jacques PETIT, Aurélien TISSOT et Bazik TOPUZIAN.

La séance de l'AGO est levée à 10h45.

La secrétaire, Yolande GUYOTON

**COMPAGNIE REGIONALE DES EXPERTS DE JUSTICE PRÈS LA
COUR D'APPEL DE BESANÇON**

Association régie par la Loi du 1^{er} juillet 1901 - Siège Social au domicile du Président

Site : www.cejca-besancon.fr
Email : cejca.besancon@orange.fr

ASSEMBLEE GENERALE DU 11 JUIN 2016

ELECTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Se présentent : (ordre alphabétique)

**Pascale FAHRAT
Michel GAVAT
Sylvain LAURENT VERMOT
Olivier MONEK**

NOMBRE DE MEMBRES PRESENTS : 52 présents et 45 représentés.
NOMBRE DE VOTANTS : 97 majorité 48
EXPRIMES : 96
NULS : 1
BLANCS : 0
ABSTENTIONS : 0

Ont Obtenu:

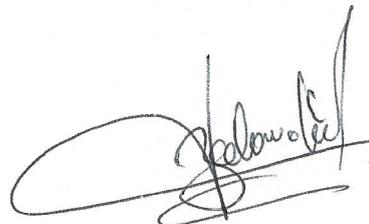
Pascale FAHRAT 64	VOIX	élu
Michel GAVAT 93	VOIX	élu
Sylvain LAURENT VERMOT 32	VOIX	
Olivier MONEK 86	VOIX	élu

Les Scrutateurs

**Alain DRAPIER
Jacques PETIT
Aurélien TISSOT**



Le Président



Société Les experts judiciaires de Franche-Comté tenaient leur assemblée générale régionale dans le Haut-Doubs

« De plus en plus sollicités »

Pontarlier. « Je lui avais promis une visite ici, il fallait juste que l'occasion se présente... ». Président de la compagnie régionale des experts de justice de la chambre d'appel de Besançon, Michel Balandier n'a que faire de la pluie qui tombe comme des hallebardes ce samedi, sur le château de Joux. L'homme dirige sa seizième assemblée générale, cette année dans le Haut-Doubs, mais il est surtout fier de présenter à ses confrères et consœurs son collègue de la compagnie de Basse-Terre, le Guadeloupéen Errol Nuisser.

« Venir ici, c'est retrouver mes racines »

Confrère dont la présence en Métropole est motivée par la prochaine AG nationale (le 15 juin) et avec lequel il œuvre au sein de cette même institution, Errol Nuisser est aussi un passionné de l'histoire de Tous-saint-Louverture et plus généralement des questions d'esclavage. « Pour Errol,



■ Errol Nuisser a été accueilli sur les terres comtoises par son homologue et ami Michel Balandier. Sur un lieu de pèlerinage, le Château de Joux, qui lui tient particulièrement à cœur.

Photo B. J.

venir ici est une sorte de pèlerinage », sourit Michel Balandier.

« Un retour dans un lieu que j'avais visité il y a trente ans maintenant. Et qui n'a pas beaucoup changé », se

souvent Errol Nuisser.

Le psychologue de formation a effectué un gigantesque travail sur les sources des populations esclaves. « Et on a des racines avec les gens d'ici. Alors venir ici,

c'est retrouver mes racines », résume-t-il après une longue intervention qui a captivé la petite centaine de d'experts, magistrats et autres avocats (« de la région, mais aussi des compa-

gnies de Reims, Nancy, Colmar et Dijon », dixit Balandier) présents dans la région de Pontarlier.

Des domaines de plus en plus différents

La compagnie régionale de Franche-Comté avait auparavant tenu son AG et son président de confier que l'association et ses 148 membres militent plus que jamais pour une formation des experts pour une expertise de qualité en Franche-Comté. Ce qui peut paraître une évidence ne l'est pas toujours dans la mesure où ces experts sont « de plus en plus sollicités. Nos grandes spécialités étaient le bâtiment, la médecine et l'industrie. Mais aujourd'hui nous intervenons aussi dans des domaines de plus en plus différents, tels l'ADN, la silviculture, l'œnologie, la géologie et bien d'autres encore », poursuit Michel Balandier. Et toujours avec la finesse espérée...

Bertrand JOLIJOT